

ARRÊTÉ DU MAIRE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

ARRÊTÉ N° AR_2023_1183_CC

TRAVAUX: MAINTENANCE DU RESEAU

TELECOM

DU 03 AU 07 AVRIL 2023

64 RUE AU BLE

32 - 34 RUE DE LA COMEDIE

14 RUE ETIENNE DOLET

22 RUE JEAN MARAIS

33 RUE DE BOUGAINVILLE

16 RUE LETELLIER

53 - 47 RUE MARECHAL FOCH

8 - 2 RUE FRANCOIS LA VIEILLE

18 - 12 PLACE DE LA FONTAINE

7 RUE GAMBETTA

4 RUE DE L'ANCIEN QUAI

SUR LA COMMUNE DÉLÉGUÉE

DE CHERBOURG-OCTEVILLE

6. Libertés publiques et pouvoirs de police

6.1 Police Municipale

Le Maire de la ville de Cherbourg-en-Cotentin,

VU le Code Général des Collectivités territoriales, et notamment les articles L 2212-1 et suivants et

les articles L 2213-1 et suivants,

VU le Code de la route, notamment les articles

R417-10 et L325-1 et suivants,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1 – 8ème partie – signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté

interministériel du 6 novembre 1992,

VU le règlement de voirie de l'ex Communauté urbaine de Cherbourg du 29 mars 1989 et

notamment les articles 25, 26 et 27,

Vu l'arrêté n° AR_2022_3724_CC du 12 octobre 2022 portant sur les délégations de fonction et de signature attribuées aux adjoints au Maire, aux maires délégués et aux conseillers municipaux délégués, complété par l'arrêté n° AR_2023_0211_CC du 17 janvier 2023,

VU la demande de la sté de Monsieur BOISSEL Michel pour le compte de Orange en date du 10

mars 2023,

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des personnes pendant la durée des opérations,

ARRÊTÉ DU 03 AU 07 AVRIL 2023

ARTICLE 1er - RUE AU BLE - EN DEHORS DES HORAIRES DES MARCHÉS

La chaussée sera rétrécie, par panneaux, au droit des travaux, le temps des travaux.

Le stationnement de tous les véhicules est interdit et réservé aux véhicules appartenant à la sté de Monsieur BOISSEL Michel, au droit du n° 9, le temps des travaux.

Le passage, la sécurité des piétons et la circulation des véhicules doivent être maintenus en permanence (3 mètres de largeur minimum pour les véhicules de secours).

ARTICLE 2 - RUE DE LA COMEDIE

La chaussée sera rétrécie, par panneaux, au droit des travaux, le temps des travaux.

Le stationnement de tous les véhicules est interdit et réservé aux véhicules appartenant à la sté de Monsieur BOISSEL Michel, au droit des n° 32 - 34, le temps des travaux.

Le passage, la sécurité des piétons et la circulation des véhicules doivent être maintenus en permanence (3 mètres de largeur minimum pour les véhicules de secours).

ARTICLE 3 - RUE ETIENNE DOLET

La chaussée sera rétrécie, par panneaux, au droit des travaux, le temps des travaux.

Le stationnement de tous les véhicules est interdit et réservé aux véhicules appartenant à la sté de Monsieur BOISSEL Michel, au droit du n° 14, le temps des travaux.

Le passage, la sécurité des piétons et la circulation des véhicules doivent être maintenus en permanence (3 mètres de largeur minimum pour les véhicules de secours).

ARTICLE 4 - RUE JEAN MARAIS

La chaussée sera rétrécie, par panneaux, au droit des travaux, le temps des travaux.

Le stationnement de tous les véhicules est interdit et réservé aux véhicules appartenant à la sté de Monsieur BOISSEL Michel, au droit des n° 22 à 25, le temps des travaux.

Le passage, la sécurité des piétons et la circulation des véhicules doivent être maintenus en permanence (3 mètres de largeur minimum pour les véhicules de secours).

ARTICLE 5 - RUE DE BOUGAINVILLE

La chaussée sera rétrécie et la circulation alternée et ralentie, par panneaux B5/C18, au droit des travaux, le temps des travaux.

Le stationnement de tous les véhicules est interdit et réservé aux véhicules appartenant à la sté de Monsieur BOISSEL Michel, au droit du n° 33 le temps des travaux.

Le passage, la sécurité des piétons et la circulation des véhicules doivent être maintenus en permanence (3 mètres de largeur minimum pour les véhicules de secours).

ARTICLE 6 - RUE LETTELIER

La chaussée sera rétrécie, par panneaux, au droit des travaux, le temps des travaux.

Le stationnement de tous les véhicules est interdit et réservé aux véhicules appartenant à la sté de Monsieur BOISSEL Michel, au droit du n° 16, le temps des travaux.

Le passage, la sécurité des piétons et la circulation des véhicules doivent être maintenus en permanence (3 mètres de largeur minimum pour les véhicules de secours).

ARTICLE 7 - RUE MARECHAL FOCH - EN DEHORS DES HORAIRES DES MARCHÉS

La chaussée sera rétrécie et la circulation alternée et ralentie, par panneaux B5/C18, au droit des travaux, le temps des travaux.

Le stationnement de tous les véhicules est interdit et réservé aux véhicules appartenant à la sté de Monsieur BOISSEL Michel, au droit des n° 53 à 47, le temps des travaux.

Le passage, la sécurité des piétons et la circulation des véhicules doivent être maintenus en permanence (3 mètres de largeur minimum pour les véhicules de secours).

ARTICLE 8 - RUE FRANCOIS LA VIEILLE / PLACE DE LA FONTAINE - EN DEHORS DES HORAIRES DES MARCHÉS

La chaussée sera rétrécie et la circulation alternée et ralentie, par panneaux B5/C18, au droit du n° 8 rue François La Vieille au n°12 place de la Fontaine, le temps des travaux.

Autorise le stationnement des véhicules appartenant à la sté de Monsieur BOISSEL Michel, au plus près des travaux, le temps des travaux.

(!) La circulation des bus ne devra pas être bloquée. Le stationnement ne devra pas gêner les terrasses des commerçants de la place.

Le passage, la sécurité des piétons et la circulation des véhicules doivent être maintenus en permanence (3 mètres de largeur minimum pour les véhicules de secours).

ARTICLE 9 - RUE GAMBETTA - EN DEHORS DES HORAIRES DES MARCHÉS

La chaussée sera rétrécie et la circulation alternée et ralentie, par panneaux B5/C18, au droit des travaux, le temps des travaux.

Le stationnement de tous les véhicules est interdit et réservé aux véhicules appartenant à la sté de Monsieur BOISSEL Michel, au droit du n° 7, le temps des travaux.

Le passage, la sécurité des piétons et la circulation des véhicules doivent être maintenus en permanence (3 mètres de largeur minimum pour les véhicules de secours).

ARTICLE 10 - RUE DE L'ANCIEN QUAI - EN DEHORS DES HORAIRES DES MARCHÉS

La chaussée sera rétrécie et la circulation alternée et ralentie, par panneaux B5/C18, au droit des travaux, le temps des travaux.

Le stationnement de tous les véhicules est interdit et réservé aux véhicules appartenant à la sté de Monsieur BOISSEL Michel, au droit du n° 4, le temps des travaux.

Le passage, la sécurité des piétons et la circulation des véhicules doivent être maintenus en permanence (3 mètres de largeur minimum pour les véhicules de secours).

ARTICLE 11 – Les véhicules en infraction au présent arrêté pourront être enlevés et mis en fourrière aux risques et frais des contrevenants.

ARTICLE 12 – La signalisation et la pré-signalisation des lieux seront mises en place par la sté de Monsieur BOISSEL Michel (route de Lisieux 14340 VALSEME – n° siret : 326 130 044 0026), responsable des opérations qui assurera par ailleurs la protection et le balisage du chantier. Il appartient également à l'entreprise pétitionnaire de mettre en conformité avec l'arrêté la signalisation de police existante (masquage de panneaux etc...). Le présent arrêté devra être affiché sur le lieu des opérations conformément à la réglementation en vigueur, à moins de 1,80 m du sol.

ARTICLE 13 – Le présent arrêté ne donnera lieu à la perception d'aucune redevance.

ARTICLE 14 – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant le maire ou contentieux devant le Tribunal Administratif (3, rue Arthur LE DUC - 14000 CAEN), dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 15 – Le Directeur Général des Services, la Directrice Générale du Pôle patrimoine et cadre de vie, la Commissaire Centrale de police et le service de la police municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le 23 mars 2023,

Pour le Maire et par délégation Le Maire adjoint,

Pierre-François LEJEUNE

Legeune

RUE AU BLE

Dossier technique pour Conduite cassée

L'opérateur est réputé avoir aiguillé la conduite aux 2 extrémités et s'être assuré que la <u>conduite n'est pas bouchée.</u>
Toutes conduites qui ne seront pas constatées cassées, après contrôle terrain, feront l'objet d'une pénalité.



Informations techniques (obligatoire):
Nombre de conduites entre les 2 extrémités :	1
Nombre de conduites cassées (avec aiguillage testé mais impossible) :	1
Nombre de conduites saturées (avec aiguillage testé mais impossible) :	0
Commentaire utile :	

Informations Mutualisation FTTH entre dans le cadre de race	OC et OI (<u>facultatif ; à remplir uniquement</u> cordement client final) :
Opérateur Commercial concerné :	
RéférenceCommandePriseInterneOC :	
ReferencePrestationPrise:	
Référence PBO :	
Client final : adresse	

1 Ø 45 confirmées cassées Cause de la casse: Inconnue

Adresse chambre A, immeuble ou poteau

9 Avenue des Villas

Adresse du point de casse Trottoir, chaussée ou pleine terre 64 Rue du Blé Trottoir

Adresse chambre B, immeuble ou poteau 64 Rue du Blé

Chambre A, immeuble ou poteau

Chambre B, immeuble ou poteau

Chambre B, immeuble ou poteau

Sol129/941

Distance entre Chambre A et point de butée (m)
20

Distance entre Chambre B et point de butée (m)
1

Distance entre Chambre B et point de butée (m)
1

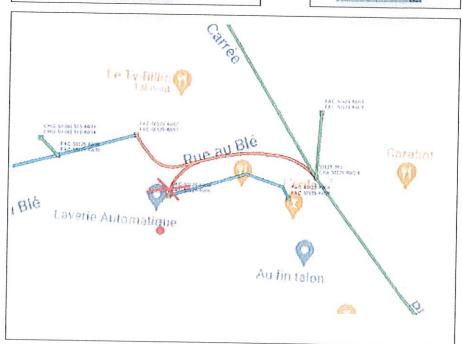


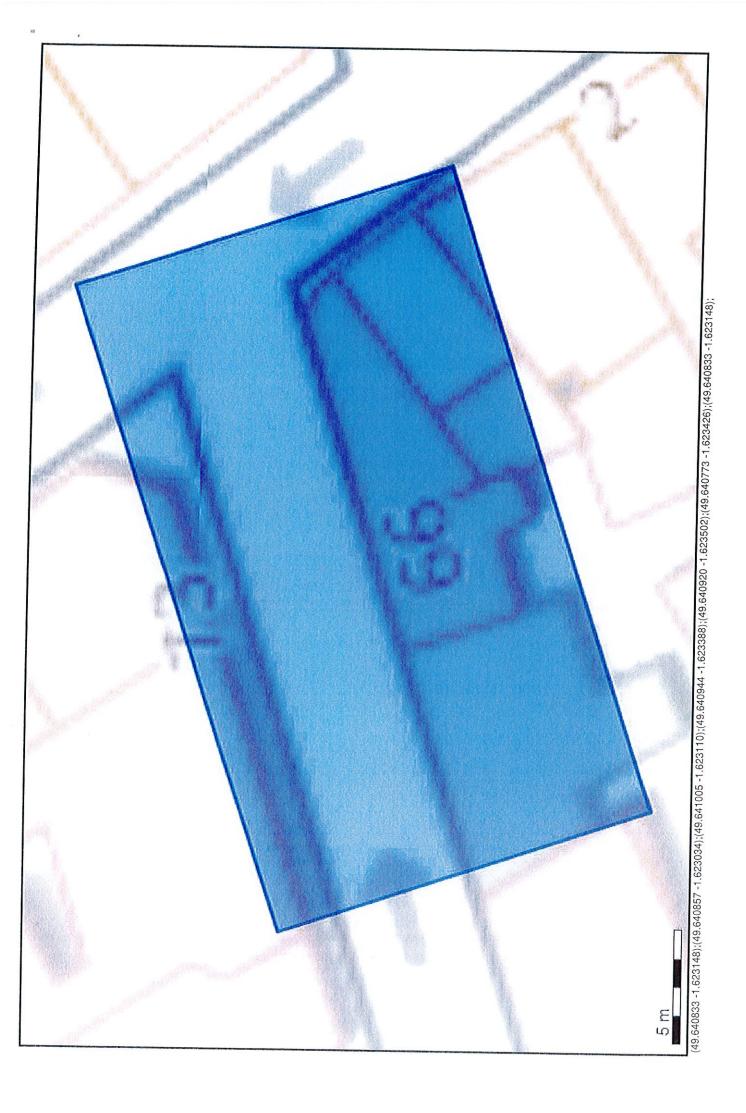




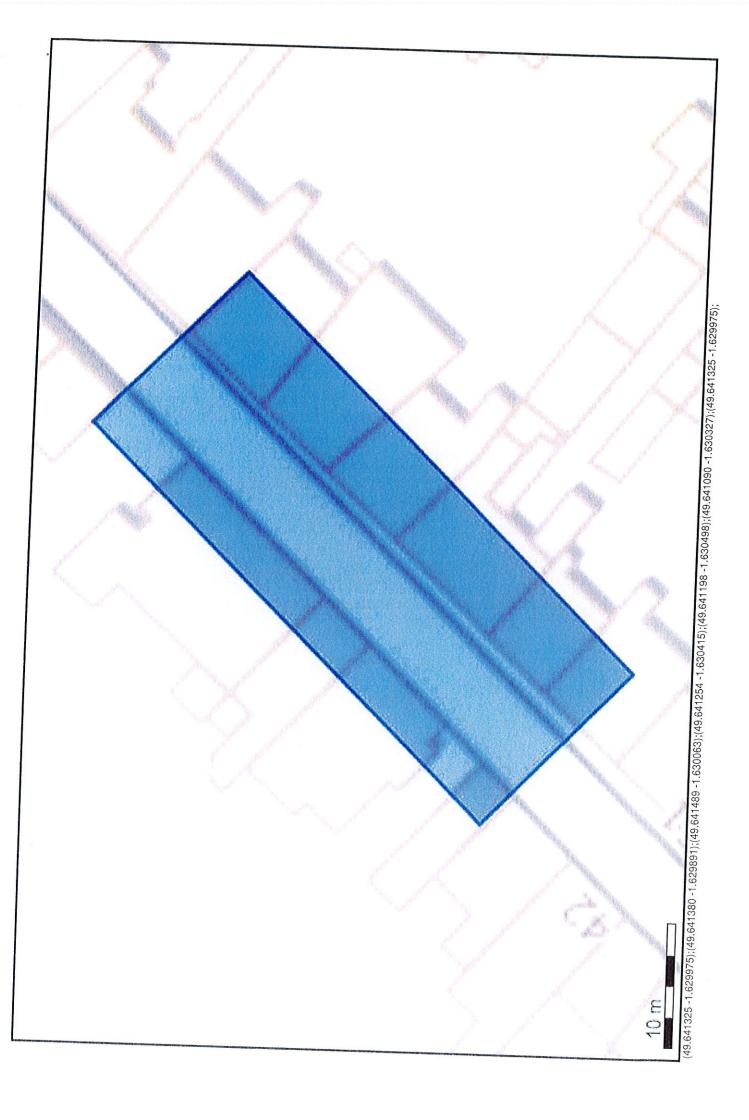




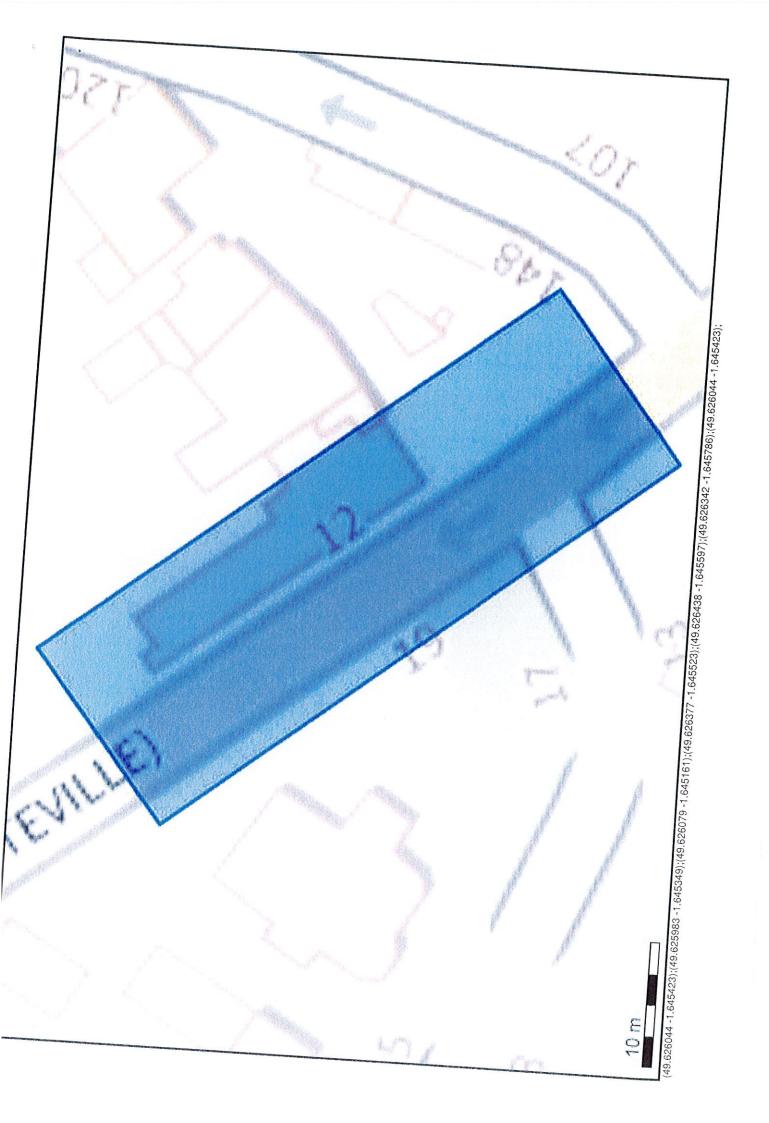




RUE DE LA COMEDIE Dossier technique pour Conduite cassée L'opérateur est réputé avoir aiguillé la conduite aux 2 extrémités et s'être assuré que la <u>conduite n'est pas bouchée.</u> Toutes conduites qui ne seront pas constatées cassées, après contrôle terrain, feront l'objet d'une pénalité. Informations Mutualisation FTTH entre OC et OI (<u>facultatif</u>; <u>à remplir uniquement dans le cadre de raccordement client final)</u>: Informations GC BLO: Opérateur d'Immeuble concerné : Altitude Manche Fibre Opérateur Commercial concerné : N° FCI de la commande (obligatoire) : F75558191121 RéférenceCommandePriseInterneOC: Commune concernée (code postal et Cherbourg-en-cotentin 50100 ReferencePrestationPrise: Référence PBO : Informations techniques (obligatoire): Client final : adresse Nombre de conduites entre les 2 extrémités : Nombre de conduites cassées (avec 1 aiguillage testé mais impossible) Nombre de conduites saturées (avec 0 alguillage testé mais impossible) Commentaire utile : 1 Ø 45 confirmées cassées Cause de la casse: Inconnue Adresse du point de casse Trottoir, chaussée ou pleine terre Adresse chambre A, immeuble ou poteau Adresse chambre B, immeuble ou poteau 32 Rue de la Comédie, 50100 Cherbourg-34 Rue de la Comédie, 50100 Cherbourgen-Cotentin, France 34 Rue de la Comédie, 50100 Cherbourgen-Cotentin, France en-Cotentin, France Trottoir Longueur de tranchée envisagée (m) 1 Chambre A, immeuble ou poteau Chambre B, immeuble ou poteau Chambre 50129/1065 FACADE N°43 Distance entre Chambre A et point de Distance entre Chambre B et point de butée (m) butée (m) 13 RUE IN SHEED Que de la corriedie







RUE MARAIS

Dossier technique pour Conduite cassée

L'opérateur est réputé avoir aiguillé la conduite aux 2 extrémités et s'être assuré que la <u>conduite n'est pas bouchée.</u> Toutes conduites qui ne seront pas constatées cassées, après contrôle terrain, feront l'objet d'une pénalité.

Informations GC BLO :	
Opérateur d'Immeuble concerné :	Altitude Manche Fibre
N° FCI de la commande (obligatoire) :	F60749171121
Commune concernée (code postal et nom) :	Cherbourg-en-Cotentin 50100

		Marie Pag.
Informations tech	nniques (obligatoire) :	Client final : adresse
Nombre de conduites entre les 2 extrémités :	1	100030
Nombre de conduites cassées (avec aiguillage testé mais impossible) :	1	
Nombre de conduites saturées (avec aiguillage testé mais impossible) :	0	
Commentaire utile :	La chambre ouverte sur la photo de l'emplacemen	1 Ø 45 confirmées cassée - Cause de la casse: Inconnue nt de la casse est une chambre Manche Numérique, la conduite cassée ne passe pas par cette chambre mais relie bien la ch 333 à la façade n'29

Informations Mutualisation FTTH entre C dans le cadre de racce	DC et OI (<u>facultatif : à remplir uniquement</u> prdement client final) :
Opérateur Commercial concerné :	
RéférenceCommandePriseInterneOC :	
ReferencePrestationPrise :	
Référence PBO :	
Client final : adresse	

Adresse chambre A, immeuble ou poteau 25 Rue Jean Marais

Adresse du point de casse Trottoir, chaussée ou pleine terre 22 Rue Jean Marais Trottoir

Adresse chambre B, immeuble ou poteau

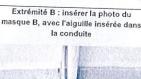
Immeuble

Longueur de tranchée envisagée (m) Chambre A, immeuble ou poteau Chambre 50129/333 Distance entre Chambre A et point de butée (m)

Chambre B, immeuble ou poteau 22 Rue Jean Marais Distance entre Chambre B et point de butée (m)

Extrémité A : insérer une photo de la chambre, poteau ou immeuble en situation, avec l'aiguille insérée dans l conduite

Extrémité A : insérer la photo du masque A, avec l'aiguille insérée dans la conduite

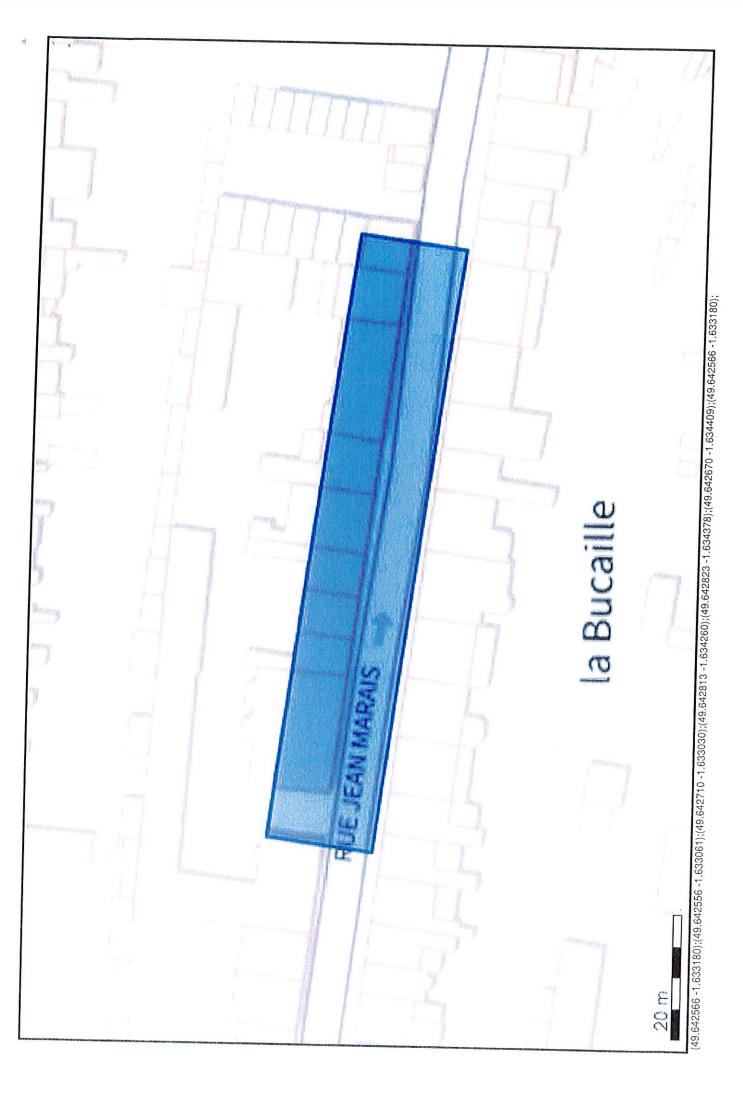


masque B, avec l'aiguille insérée dans

Insérer une photo du lieu de casse et d'intervention prévu, matéralisé par des cônes et/ou un marquage au sol (traceur de chantier)

Extrémité B : insérer une photo de la chambre, poteau ou immeuble en situation, avec l'aiguille insérée dans la

Insérer le plan de la zone, qui doit comporter le GC environnant, les références des chambre/poteaux, les noms de rue et la localisation du point de casse par une croix Jean Marais FAC 53135-4H37 FAC 43135-4H37 60128 333 CHA 65129 64 AC-501/8-4H JE AC-501/8-4H JE

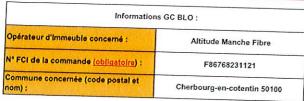


Dossier technique pour Conduite cassée

L'opérateur est réputé avoir aiguillé la conduite aux 2 extrémités et s'être assuré que la conduite n'est pas bouchée.

Toutes conduites qui ne seront pas constatées cassées, après contrôle terrain, feront l'objet d'une pénalité.

Informations GC BLO:



gatoire):	
1	
1	
0	
	1 1 0

Informations Mutualisation FTTH entre dans le cadre de rac	OC et OI (facultatif: à remplir uniquemen cordement client final):
Opérateur Commercial concerné :	
RéférenceCommandePriseInterneOC :	
ReferencePrestationPrise :	
Référence PBO :	
Client final : adresse	

1 Ø 45 confirmées cassées Cause de la casse: Inconnue

Adresse chambre A, immeuble ou poteau
33 Rue de Bougainville

Adresse du point de casse Trottoir, chaussée ou pleine terre 33 Rue de Bougainville Trottoir

Adresse chambre B, immeuble ou poteau

33 Rue de Bougainville

Chambre A, immeuble ou poteau

Chambre B, immeuble ou poteau

Chambre B, immeuble ou poteau

50129/2784

Distance entre Chambre A et point de butée (m)

3

Distance entre Chambre B et point de butée (m)

12

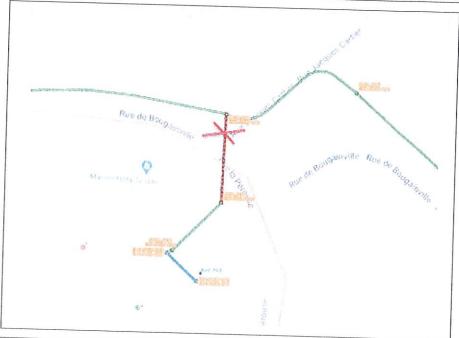


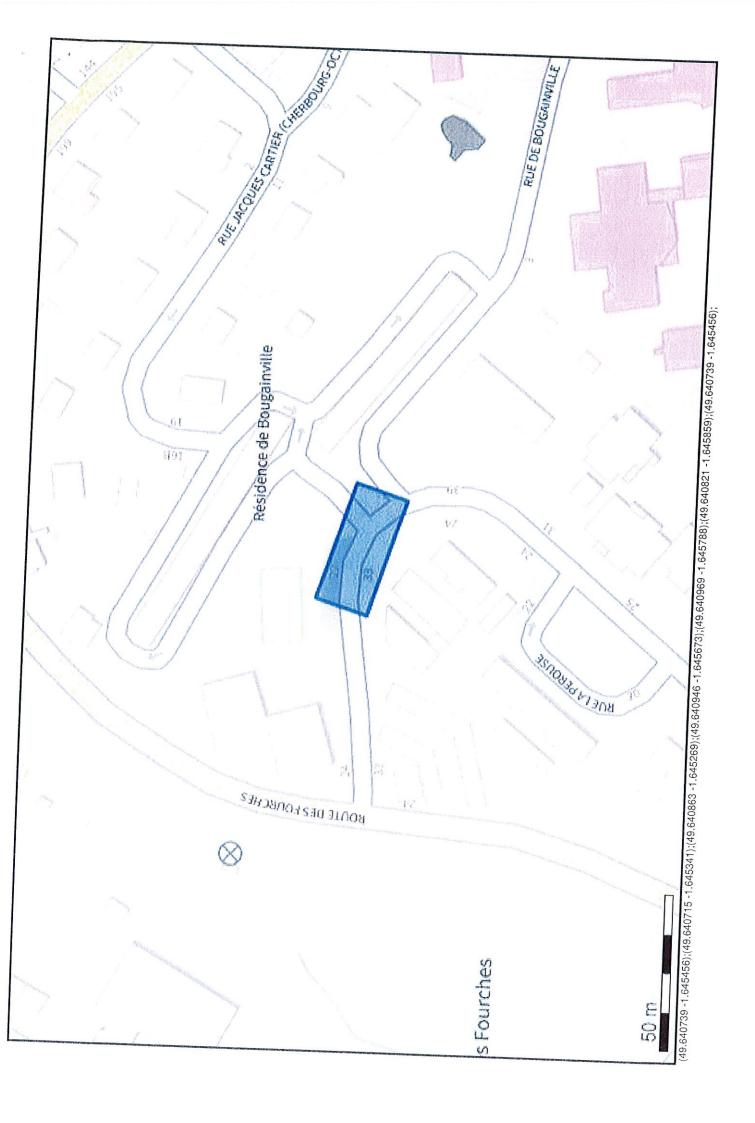












RUE LETELLIER

Dossier technique pour Conduite cassée

L'opérateur est réputé avoir aiguillé la conduite aux 2 extrémités et s'être assuré que la <u>conduite n'est pas bouchée.</u>

Toutes conduites qui ne seront pas constatées cassées, après contrôle terrain, feront l'objet d'une pénalité.

Information	ons GC BLO :
Opérateur d'immeuble concerné :	MANCHE FIBRE
N° FCI de la commande (obligatoire) :	F68401230123
Commune concernée (code postal et lom) :	50100 CHERBOURG EN COTENTIN

Informations Mutualisation FTTH entr dans le cadre de ra	e OC et OI <u>(facultatif : à remplir uniqueme</u> ccordement client final) :
Opérateur Commercial concerné :	IFTR
RéférenceCommandePriseInterneOC :	DE601-EIRZV-001
ReferencePrestationPrise :	MF-6354-1ABR
Référence PBO :	PBO-50-063-541-2011
lient final : adresse	18 RUE LETELLIER 50100 CHERBOURG EN COTENTIN

Informations tech	nniques <u>(obligatoire)</u> :
Nombre de conduites entre les 2 extrémités :	FANIMATOILE):
Nombre de conduites cassées (avec aiguillage testé mais impossible)	2
Nombre de conduites saturées (avec liguillage testé mais impossible) :	0
ommentaire utile :	Cause de la casse : Inconnue DIT

Z conduite casees de diametre 40 mm — diametre du caple envisage est de 6 mm — Cause de la casse : Inconnue, . PIT à jour sur le cheminement de notre abonné. Les deux liaisons chambre/pied de façade sont HS

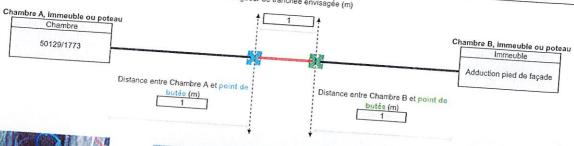
Coordonnées technicien : I FRI OND Terry / Heblond/@reseau free fr / 07 49 31 79 47

Adresse chambre A, immeuble ou poteau 16 RUE LETELLIER 50100 CHERBOURG EN COTENTIN

Adresse du point de casse Trottoir, chaussée ou pleine terre 16 RUE LETELLIER 50100 CHERBOURG EN COTENTIN

Adresse chambre B, immeuble ou poteau 16 RUE LETELLIER 50100 CHERBOURG EN COTENTIN

Longueur de tranchée envisagée (m)







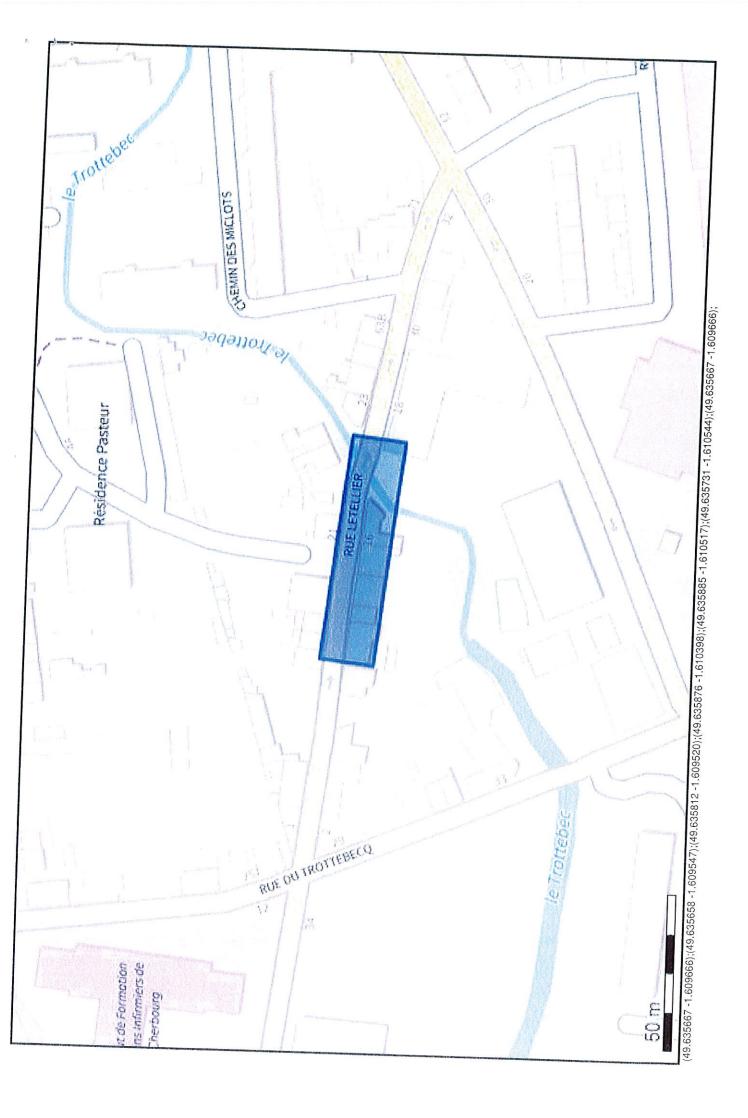






R(50129/1973) COHIEF \$0129 / 1774

abonné



RUE MARECHAL FOCH

Dossier technique pour Conduite cassée

L'opérateur est réputé avoir aiguillé la conduite aux 2 extrémités et s'être assuré que la <u>conduite n'est pas bouchée.</u> Toutes conduites qui ne seront pas constatées cassées, après contrôle terrain, feront l'objet d'une pénalité.

Informations GC BLO :	
Opérateur d'immeuble concerné :	Altitude Manche Fibre
N° FCI de la commande (obligatoire) :	F72089190122
Commune concernée (code postal et nom) ;	Cherbourg-en-Cotentin 50100

Informations techniques (obligatoire):	
Nombre de conduites entre les 2 extrémités :	1	
Nombre de conduites cassées (avec aiguillage testé mais impossible) :	1	
Nombre de conduites saturées (avec alguillage testé mais impossible) :	0	01 1
Commentaire utile :		

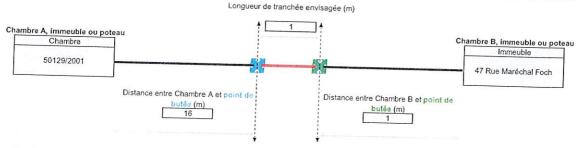
Informations Mutualisation FTTH entre <u>dans le cadre de rac</u>	OC et OI (facultatif : à remplir uniquement cordement client final) :
Opérateur Commercial concerné :	
RéférenceCommandePriseInterneOC :	
ReferencePrestationPrise :	
Référence PBO :	
Client final : adresse	

1 Ø 45 confirmées cassées Cause de la casse: Inconnue

Adresse chambre A, immeuble ou poteau
53 Rue Maréchal Foch, 50100 CherbourgOcteville, France

Adresse du point de casse Trottoir, chaussée ou pleine terre 47 Rue Maréchal Foch Trottoir

Adresse chambre B, immeuble ou poteau 47 Rue Maréchal Foch, 50100 Cherbourgen-Cotentin, France



Extrémité A : insérer une photo de la chambre, poteau ou immeuble en situation, avec l'aiguille insérée dans la

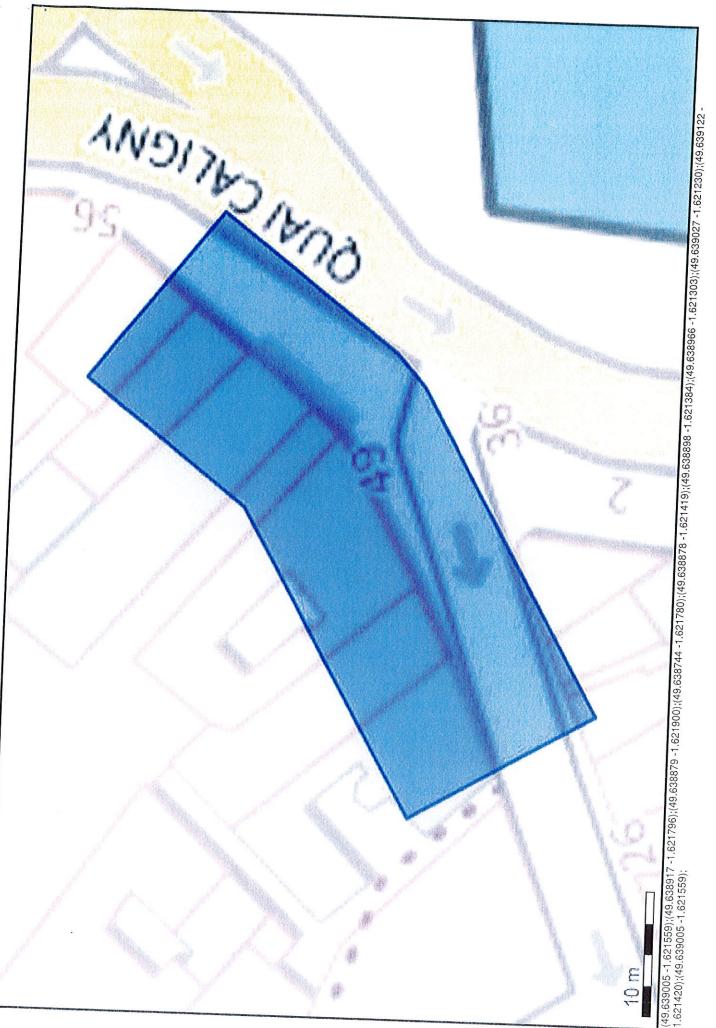


Extrémité B : insérer une photo de la chambre, poteau ou immeuble en situation, avec l'aiguille insérée dans la conduite

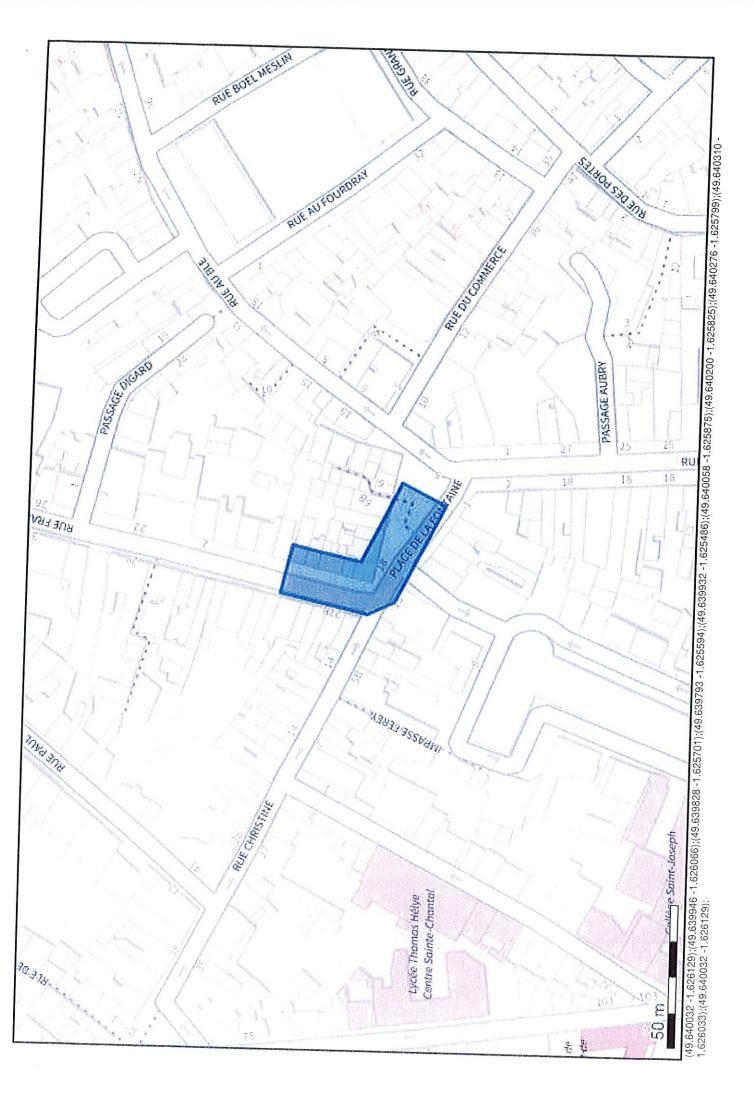
Extrémité A : insérer la photo du masque A, avec l'aiguille insérée dans la conduite



Insérer le plan de la zone, qui doit comporter le GC environnant, les références des chambre/poteaux, les noms de rue et la localisation du point de casse par une croix



RUE FLA VIEILLE PLACE DE LA FONTAINE Dossier technique pour Conduite cassée L'opérateur est réputé avoir aiguillé la conduite aux 2 extrémités et s'être assuré que la <u>conduite n'est pas bouchée.</u> Toutes conduites qui ne seront pas constatées cassées, après contrôle terrain, feront l'objet d'une pénalité. Informations Mutualisation FTTH entre OC et OI (<u>facultatif</u>; <u>à remplir uniquement dans le cadre de raccordement client final</u>): Informations GC BLO: Opérateur d'immeuble concerné : Altitude Manche Fibre Opérateur Commercial concerné : N° FCI de la commande (obligatoire) : F34160081121 RéférenceCommandePriseInterneOC: Commune concernée (code postal et Cherbourg-en-cotentin 50100 ReferencePrestationPrise: Référence PBO : Informations techniques (obligatoire): Client final : adresse Nombre de conduites entre les 2 extrémités : Nombre de conduites cassées (avec 2 aiguillage testé mais impossible) Nombre de conduites saturées (avec 0 aiguillage testé mais impossible) Commentaire utile : 2 Ø 80 confirmées cassées Cause de la casse: Inconnue Adresse chambre A, immeuble ou poteau Adresse du point de casse Adresse chambre B, immeuble ou poteau Trottoir, chaussée ou pleine terre 12 Place de la Fontaine 2 Rue Francois Lavieille 8 Rue Francois Lavieille Trottoir Longueur de tranchée envisagée (m) Chambre A, immeuble ou poteau Chambre B, immeuble ou poteau Chambre Chambre 50129/1084 50129/1097 Distance entre Chambre A et point de Distance entre Chambre B et point de butée (m) butée (m) Insérer le plan de la zone, qui doit comporter le GC environnant, les références des chambre/poteaux, les noms de rue et la localisation du point de casse par une croix 0 E STATE OF techleraper O



RUE GAMBETTA / RUE DE L'ANCIEN QUAI Dossier technique pour Conduite cassée L'opérateur est réputé avoir aiguillé la conduite aux 2 extrémités et s'être assuré que la conduite n'est pas bouchée. Toutes conduites qui ne seront pas constatées cassées, après contrôle terrain, feront l'objet d'une pénalité. Informations Mutualisation FTTH entre OC et OI (facultatif : à remplir uniquement Informations GC BLO: dans le cadre de raccordement client final) : Opérateur d'Immeuble concerné : Altitude Manche Fibre Opérateur Commercial concerné : N° FCI de la commande (obligatoire) : F42998091121 RéférenceCommandePriseInterneOC: Commune concernée (code postal et Cherbourg-en-cotentin 50100 ReferencePrestationPrise: Référence PBO : Informations techniques (obligatoire): Client final : adresse Nombre de conduites entre les 2 extrémités : Nombre de conduites cassées (avec aiguillage testé mais impossible) : 4 Nombre de conduites saturées (avec aiguillage testé mais impossible) 0 Commentaire utile : 4 Ø 100 confirmées cassées Cause de la casse: Inconnue Adresse chambre A, immeuble ou poteau Adresse du point de casse Trottoir, chaussée ou pleine terre Adresse chambre B, immeuble ou poteau 7 Rue Gambetta, 50100 Cherbourg-2 Rue Gambetta, 50100 Cherbourg-Octeville, France 4 Rue de l'Ancien Quai, 50100 Cherbourg-Octeville, France en-Cotentin, France Trottoir Longueur de tranchée envisagée (m) Chambre A, immeuble ou poteau Chambre Chambre B, immeuble ou poteau Chambre 50129/805 50129/735 Distance entre Chambre A et point de Distance entre Chambre B et point de butée (m) butée (m) 50 FAI SALPER OF FAI SHIPE AS TH the Maragraph (A) Rue Gambella Rue Gambutta Rue Gambetta Nue des trit 7 traine into

1 th

